



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;  
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Séance du 16.01.18**

---

**#Objet : Logement rue Middelbourg 1er étage gauche - Modification de la gestion du logement d'urgence - Dénonciation de la convention avec le CPAS et fixation des conditions de location.#**

---

Séance publique

Le Conseil Communal,

Considérant qu'il est jugé opportun de gérer le logement d'urgence au niveau de l'administration communale afin que le Bourgmestre soit en capacité de reloger des ménages en situation d'urgence;

Considérant qu'il convient de modifier et de fixer les conditions d'occupation applicables au logement rue Middelbourg 1er étage gauche appartenant au patrimoine de la Régie Foncière Communale ;

Vu la modification du statut du logement depuis un logement d'urgence (géré via une convention avec le CPAS) vers un logement d'urgence (sans convention avec le CPAS) ;

Vu le projet de convention d'occupation précaire modifié en conséquence ;

Vu l'article 232 de la nouvelle loi communale ;

Sur proposition du Collège Echevinal ;

DECIDE:

- de confirmer la fin de commun accord de la convention avec le CPAS;

- de mettre à disposition le logement relevant du patrimoine de la Régie Foncière Communale de Watermael-Boitsfort sis rue Middelbourg 128 1er étage gauche en tant que logement d'urgence aux conditions de la convention d'occupation précaire ci-annexée.

---

Le Conseil approuve le projet de délibération.

27 votants : 15 votes positifs, 10 votes négatifs, 2 abstentions.

*Non : Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Martine Spitaels, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Dominique Buyens, Sandra Ferretti.*

*Abstentions : Jos Bertrand, Michel Kutendakana.*

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 17 janvier 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Benoît Thielemans